

ONEM/DP-NK/555/2022



Appel à candidature N° 02/2022 pour le poste d'ingénieur civil (HPNK+ : FED/2021/423-150)

1. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

L'ULB Coopération met en œuvre le «Projet de réhabilitation de l'Hôpital Provincial du Nord Kivu» (HPNK+) subventionné dans le cadre du Programme de Renforcement de l'Offre et Développement de l'accès aux Soins de santé (PRODS), programme du Ministère de la Santé Publique, de l'Hygiène et de la Prévention de la République Démocratique du Congo (RDC) financé dans le cadre du 11ème Fonds Européen de Développement (FED11).

L'objectif du projet intitulé : «L'Hôpital Provincial du Nord-Kivu (HPNK) » vise à offrir des soins de référence secondaire de qualité grâce à des infrastructures et un plateau technique de haute qualité.

La mise en œuvre du projet prévoit essentiellement des activités en rapport avec la gestion du processus de réhabilitation-construction de l'HPNK sur base d'une part, de priorités définies dans le projet médical du Projet d'Etablissement Hospitalier (PEH) et, d'autre part, sur les fonds du projet tout en permettant la continuité de fonctionnement des activités de prise en charge des malades sur le même site.

L'Hôpital Provincial du Nord Kivu (HPNK) construit grâce à un financement du 5^{ème} FED a été inauguré le 6 juin 1986 comme hôpital de district du Nord Kivu dans la province du Kivu. Depuis, il a subi plusieurs aménagements dans son statut sans que la capacité et les infrastructures d'accueil des différents services ne suivent toutefois la croissance socio-économique et-démographique de la ville et de la province mais aussi celle de l'évolution de l'offre des-soins. Ainsi, l'entretien et la mise à niveau des infrastructures électriques et hydrauliques ont particulièrement été délaissés.

Depuis avril 2016, cet hôpital a été reclassé comme Hôpital Provincial du Nord Kivu. S'il est et doit représenter pour ladite province le plus haut niveau de référence pour les soins, il doit également être un lieu de formation où ses cliniciens doivent encadrer l'amélioration de la qualité au niveau des services de santé intégrés au sein des zones de santé.

Longtemps éloigné de ces objectifs alors qu'il n'y a pas d'autre structure sanitaire intégrée dans le système de santé public correspondant à ce niveau dans la Province, l'HPNK connaît, depuis le début du «Projet d'Appui au Développement Intégré du Système de Santé (PADISS) en 2017, une importante réorganisation soutenue politiquement par le Gouverneur de la Province et techniquement par ULB-Coopération.

Les fonctions et les objectifs de l'hôpital ont été réorganisés en tenant compte d'une part, de l'offre proposée par les autres hôpitaux de la province, et, d'autre part, de la définition des services proposés par un hôpital de référence de niveau provincial et d'une analyse interne réalisée préalablement à la

définition du Projet d'Établissement Hospitalier (PEH). Celui-ci a été réalisé par un travail concerté et prospectif afin de définir les spécialités et le plateau technique à développer ainsi que les réhabilitations (ou constructions) à effectuer notamment dans le cadre du PRO DS.

Ces activités de réhabilitation/construction seront mises en œuvre en lien avec l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population.

La présente consultation a pour objet le recrutement d'un ingénieur civil en construction, qui, placé dans une équipe en charge de la gestion et du contrôle et suivi des travaux de réhabilitation et de construction de l'HPNK, aura pour missions principales d'apporter, grâce à son expérience et à ses compétences, son expertise, ses conseils et son aide dans l'élaboration et la mise en œuvre ainsi que dans le contrôle-suivi des activités du projet en rapport avec les travaux de construction et de réhabilitation de l'HPNK dans le respect des normes techniques en vigueur en RDC en termes de génie civil, d'environnement et d'urbanisme.

2. POSTE ET MISSIONS

L'ingénieur.e civil.e appuiera de manière générale l'équipe en charge du HPNK+ et en particulier, l'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) senior dudit projet, pour tous les aspects techniques liés à la conception, l'exploitation, la planification et à la supervision des travaux mais aussi pour tout ce qui se rapporte à l'installation des équipements médicaux et non médicaux, en tenant compte les dimensions environnementales, sociales et économiques spécifiques au dit projet et du site de réalisation.

Il (elle) sera garant(e) du respect des normes de qualité et de sécurité à considérer dans la conception (notamment lors des phases d'études techniques et d'élaboration de DAO) et l'exécution des travaux de construction et réhabilitation de l'HPNK.

A ce titre, les missions principales sont les suivantes :

1. **Assister le Chef de projet et l'AT AMO dans la définition et la qualification d'une programmation d'usage – réalisation des conceptions architecturales incluant les études préliminaires / faisabilités et la programmation - Suivi des travaux – réception des ouvrages.**

Dans le cadre de cette mission, l'ingénieur.e civil.e appuiera l'équipe du HPNK+ dans :

- i. Les calculs de structure et/ou leur vérification mais également dans les simulations de formulations techniques pour des infrastructures répondant aux normes parasismiques et dans de la sélection des sous-traitants ;
- ii. L'examen des plans proposés par le Bureau d'études et la Maitrise d'œuvre (BMO) et l'élaboration de propositions de modifications lorsque les nécessités/exigences l'imposent et/ou de sa propre initiative;
- iii. Le calibrage des travaux à réaliser en fonction des budgets disponibles dans le projet HPNK+ et ce, en concertation avec l'architecte conseil;
- iv. L'examen et l'appréciation technique des dossiers élaborés par le BMO dans la préparation de projets de marchés à soumettre à l'appréciation de l'équipe de l'AT ;



- v. La définition de principes et autres normes techniques à respecter ou à prendre en considération, compte tenu des normes techniques et des réglementations applicables en RDC pour des infrastructures de santé, en étant particulièrement attentif à la sécurité du public sur le site des travaux et dans les environs proches/immédiats;
 - vi. La validation des différents calculs de structure nécessaires à la réalisation des travaux de qualité;
 - vii. L'appréciation de l'origine et de la qualité des matériaux utilisés dans l'exécution des travaux de construction/réhabilitation de l'HPNK ;
 - viii. Le contrôle et le suivi de l'avancée des travaux par rapport aux échéanciers et dans l'établissement des comptes rendus destinés à l'AMO ;
 - ix. Le respect et la garantie, de concert avec le BMO et l'entreprise chargée des travaux, de la qualité de chaque ouvrage à réaliser et/ou réhabiliter compte tenu de la sismicité de la zone d'intervention du projet;
 - x. Les vérifications nécessaires à la qualité des travaux habituellement réalisées lors de la réception d'un ouvrage ;
 - xi. Le contrôle de l'installation des équipements médicaux et non médicaux dans le nouvel hôpital construit.
2. **Participer aux réunions de travail traitant des aspects de construction et réhabilitation de l'HPNK**, à savoir : réunions internes HPNK+, réunions 'tripartites ou triple regard ' « M.O-BMO-Bénéficiaire », réunions de chantiers, réunions du Comité de Suivi Opérationnel et de Comité de Pilotage (Compil et Tripartite UE-COFED-Min SPHP) et établir si besoin est, le ou les comptes-rendus afférents à ces rencontres de travail.
 3. **Etablir de manière semestrielle un reporting de l'état d'avancement du projet par rapport** aux missions dévolues à la fonction reprises au point 1.

L'ingénieur.e civil.e s'engagera au :

- a. Respect des règles déontologiques en vigueur dans le domaine de l'art de bâtir;
- b. Respect des règles et d'assurance professionnelle de l'art de bâtir ;
- c. Devoir de conseil.

3. LIEU D'AFFECTATION ET DUREE DU CONTRAT

L'ingénieur.e civil.e recruté.e exercera ses fonctions à Goma dans les locaux d'ULB-Coopération dédiés au projet HPNK+ . Il.Elle pourra néanmoins être appelé.e à effectuer des missions de terrain en dehors de Goma selon les impératifs de travail qui lui seront communiqués par le HPNK+.

Pour la durée des prestations de l'ingénieur.e civil.e, il est prévu un contrat à durée déterminée à compter de sa date de notification, assortie d'une période d'essai de six (6) mois. Ces prestations pourront être prolongées dans le temps en fonction d'une part, des budgets disponibles au niveau du projet et, d'autre part, des résultats obtenus par l'ingénieur.e civil.e lors de son évaluation annuelle organisée par ULB-Coopération.



4. PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- Démontrer des capacités de travail en groupe et/ou en équipe et disposer/justifier d'aptitudes au travail/collaboration dans un contexte multiculturel et multisectoriel,
- Disposer de capacités d'analyse et de synthèse des problèmes ainsi que celles de recherche et d'élaboration de propositions de solutions pragmatiques aux défis à relever,
- Démontrer des aptitudes certaines pour la communication (interne et externe),
- Avoir une maîtrise certaine des logiciels de dessins architecturaux, de bureautique et de gestion ,
- Jouir d'une probité intellectuelle et morale irréprochable,
- Démontrer une autonomie dans le travail et l'organisation de ses activités et avoir la capacité de travail sous pression,
- Faire preuve de proactivité par rapport aux potentiels goulots d'étranglement dans la mise en œuvre d'un projet et être en capacité de prendre des décisions mais également être capable de-déléguer,
- Adhérer aux valeurs défendues par l'ULB-Coopération : Large tolérance, Strict respect, Grande transparence, Responsabilisation, Intégrité, Confiance, Autonomisation,
- Adhérer aux engagements pour un comportement responsable.

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur.e civil.e ou de génie civil en construction (D6 ou BAC +5) ou toute autre discipline connexe équivalente ;
- Expérience significative et démontrable au sein d'une ou plusieurs entreprises reconnues et structurées (avec attestation /certificat de travail avec coordonnées complètes des opérateurs économiques concernés) ;
- L'appartenance à une association provinciale ou nationale pour exercer la profession à titre d'ingénieur.e professionnel.le est souhaitable ;
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral ;
- Capacités de rédaction des rapports en français ;
- Capacité de travailler en équipe, avec un esprit d'initiative, de responsabilité et de rigueur ;
- Maîtrise avérée /certaine de l'outil informatique et de logiciels de dessins assistés par ordinateur et/ou logiciels dédiés aux calculs de structure ;
- Être exempt de condamnation en raison de manquements ou de comportements sanctionnés par la loi en République Démocratique du Congo, par la présentation d'un certificat de bonnes vies et mœurs et/ou d'un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois.

6. CONSTITUTION ET SOUMISSION DU DOSSIER

Outre la demande motivée sur le travail proposé, le dossier académique, le curriculum vitae actualisé et toutes les attestations de formation et de travail nécessaires à la reconnaissance des compétences, le (la) candidat.e devra fournir les éléments suivants :

- Une note sur la compréhension (synthétique) de la mission ainsi que la méthodologie de travail (maximum 4 pages)



- Les références complètes (nom (et prénom), adresse, numéro de téléphone et adresse électronique) du.de la. Candidat.e et Références de travaux (recherches, études ou projets, réalisations) en lien avec le métier d'ingénieur.e civil.e.

Les candidat.e.s intéressé.e.s par cet appel devront remplir préalablement et obligatoirement le formulaire en ligne en utilisant le lien suivant : lead.me/Ircivil1HPNKplus

Les dossiers de candidature devront être adressés **sous pli fermé** (non restituables) au Chef du Projet HPNK+ **au plus tard le vendredi 20 mai 2022 à 14h30** (heure de Goma) et à déposer à l'adresse suivante :

Chef de Projet HPNK+
c/o ULB-Coopération
1 Avenue de l'Hôpital
Goma – Nord Kivu
République Démocratique du Congo

ou envoyer par **voie électronique** aux adresses courriel suivantes : sylvie.mushagalusa@ulb-cooperation.org avec comme objet du message le numéro de l'avis de recrutement ci haut repris.

Ne seront examinées que les candidatures présentant l'entièreté des éléments, rendues dans le délai imparti et suivant la procédure indiquée.

7. EVALUATION ET SELECTION DES CANDIDATURES

Le processus de sélection prévoit :

- Une phase d'examen administratif du contenu du dossier de candidature. Au cours de cette phase, tout élément du dossier manquant sera critère d'exclusion ;
- Une phase d'examen des dossiers soumis par rapport aux exigences du poste tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'expérience professionnelle. À ce stade, toute candidature ne répondant pas au profil sera écartée.
- Éventuellement, une phase de tests écrits, à laquelle ne participeront que les candidat.e-s figurant à la liste de présélection et dûment convoqué.e-s ;
- Une phase d'entretien/interview : une information complémentaire sur les aptitudes et les autres qualités des candidat.e-s pourra être appréciée. Par ailleurs, ULB-Coopération se réserve le droit de saisir toute administration et/ou structure mentionnée dans le CV du.de la candidat.e, même si cette structure n'est pas citée comme référence ;
- Seul.e le.la candidat.e qui se sera classé.e en ordre utile sera proposé.e pour engagement par la commission d'évaluation

Fait à Goma, le 19 avril 2022

Prof MITANGALA NDEBA Prudence
Chef de projet



[Handwritten signature]